



Appel à participation

Echanges inter-lieux de liens

Introduction

À la suite de la journée « Lieux de liens » organisée le 5 juin à Namur avec le soutien de Psicocap+, Lilly et la Loterie Nationale, le CRéSaM a le plaisir d'annoncer le lancement d'un appel à candidature pour **soutenir cinq échanges inter-lieux de liens**.

Ces échanges s'inscrivent dans le cadre du projet Interreg Psicocap+, dont l'objectif est de favoriser les collaborations interrégionales dans le champ de la santé mentale en vue de promouvoir le passage des soins en institution aux soins familiaux et communautaires. (<https://www.psicocap.eu/>).

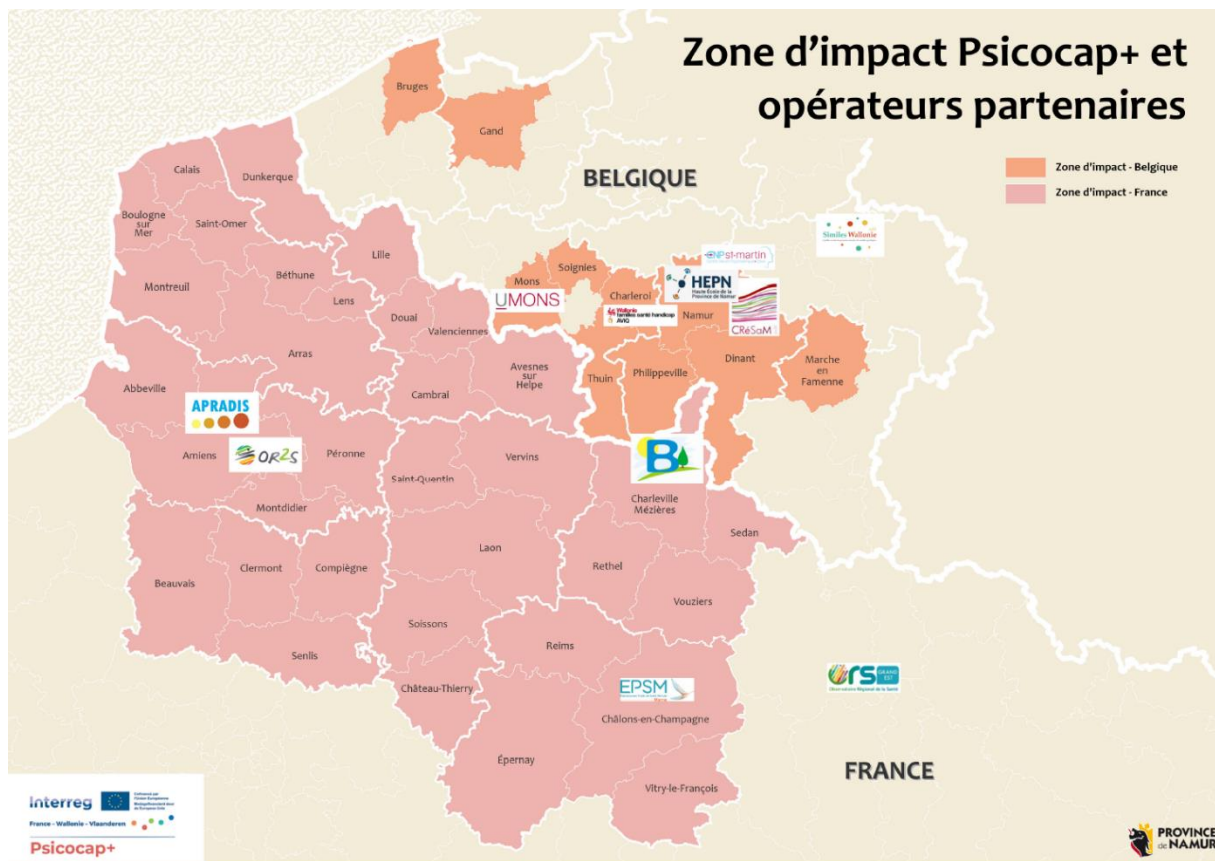
Objectifs

- **Créer des passerelles entre les lieux de liens** : permettre aux participant·es de découvrir de nouveaux environnements et de vivre des expériences enrichissantes.
- **Favoriser la collaboration entre les lieux de liens** : offrir un moment d'échange et de partage d'idées.
- **Promouvoir la mobilité et la diversité des expériences** : stimuler la curiosité et l'ouverture par la rencontre d'autres contextes et réalités.
- **Renforcer l'inclusion sociale et la diversité** : favoriser la participation de personnes issues de milieux et de territoires variés.

Conditions de participation

- Les candidatures sont ouvertes aux « **lieux de liens** » ¹ : cafés sociaux, clubs thérapeutiques, clubs psychosociaux, GEMs, Ontmoetingscentra, etc.
- L'échange doit impliquer des **bénéficiaires** de lieux de liens.
- L'échange doit impliquer **deux lieux ou plus**.

- L'échange a pour objectif de réunir des **collectifs** ; il doit donc compter au minimum trois personnes issues de chacun des lieux.
- Les rencontres doivent se faire **en présentiel**.
- Les échanges doivent avoir lieu **entre octobre 2025 et juin 2026**.
- L'échange doit rassembler **au moins deux lieux situés dans deux régions différentes** : Flandre, Wallonie, Bruxelles ou France.
- **Au minimum, un des lieux doit être situé dans une région visée par le projet Psicocap+ (cf. carte ci-dessous) ²** :



L'appel à candidature

- Les lieux intéressés peuvent poser leur candidature via [un formulaire en ligne](#) ou via un document transmis par le CRÉSaM le 5 juin lors de la journée consacrée aux lieux de liens.
- **Date limite : 30 septembre 2025 à minuit.**

Sélection des échanges inter-lieux de liens

Le CRÉSaM financera **5 échanges**.

Si le nombre de candidatures éligibles dépasse ce quota, un **tirage au sort** sera effectué le jeudi 2 octobre 2025.

Parmi les 5 candidatures tirées au sort, le CRéSaM s'assurera qu'au minimum deux d'entre elles impliqueront chacune au moins un lieu de liens wallon.

Financement

Chaque échange sélectionné bénéficiera d'un **soutien de 500 €** destiné à couvrir :

- les frais de transport,
- l'organisation d'un accueil et/ou d'activités,
- les éventuels frais de logement.

La somme due sera versée en une fois avant la rencontre, selon des modalités qui seront fixées avec la personne de contact mentionnée dans le formulaire de candidature. Les lieux de liens se répartiront la somme en fonction des dépenses engendrées pour chacun. Le détail des dépenses ne sera pas demandé.

Après l'immersion

Un **court compte-rendu** (environ une page) accompagné d'une ou plusieurs photos sera demandé. Pour les photos, merci de vous assurer d'avoir le consentement des personnes qui apparaissent sur celles-ci.

Ces témoignages seront partagés sur les sites du CRéSaM (www.cresam.be) et de Psicocap+ (<https://www.psicocap.eu>), et sur ses réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram).